



Championnat Départemental Individuel Jeunes & Drapeaux OR

Dimanche 30 mars au Golf de Chevannes-Mennecy

Règlement 2014

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Cette épreuve décerne le titre de champion départemental individuel jeune Filles et Garçons pour les catégories : Cadet, Minime, Benjamin, Moins de 13 ans (11 et 12 ans) et Moins de 11 ans.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Etre licencié(e) FFG 2014
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale (voir dernière page) au Comité Départemental à la date d'inscription.

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX

- Moins de 11 ans (10 ans et moins) : Nés le 01/01/2004 et après
o pas de limite d'index, mais niveau drapeau jaune au moins, est souhaité.
- Moins de 13 ans (11 et 12 ans) : née en 2002 ou 2003
o Limite d'index Filles : **46,4**
o Limite d'index Garçons : **40,4**
- Benjamin (13 et 14 ans) : née en 2000 ou 2001
o Limite d'index Filles : **40,4**
o Limite d'index Garçons : **35,4**
- Minime (15 et 16 ans) : née en 1998 ou 1999
o Limite d'index Filles : **35,4**
o Limite d'index Garçons : **24,4**
- Cadet (16 et 17 ans) : née en 1997 ou 1996
o Limite d'index Filles : **24,4**
o Limite d'index Garçons : **18,4**

Pour les Drapeaux OR : voir Dossier Drapeaux OR sur le Site du CD91.

En cas de retard de réception du dossier, nous ne pourrions garantir la délivrance de ce diplôme



3 – ENGAGEMENTS

Clôture des inscriptions : Jeudi 27 mars 2014

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>.

Le droit de compétition de 15€ par joueur sera à régler, par chaque participant, à l'ordre du Comité départemental de Golf de L'Essonne.

4 - REGLEMENT - FORMULE DE JEU : (voir règlement général)

La compétition se déroule sur 18 Trous en Stroke-Play, sauf pour les moins de 11 ans sur le 9 trous en Stroke play.

Une série fille et une série garçon par catégorie,

Marques de départ :

- Marques adaptées, en fonction du parcours proposé, pour les moins de 13ans (11 et 12 ans) et moins de 11 ans
- Marques Jaunes pour les Benjamins
- Marques Rouges pour les Benjamins.
- Marques Blanches pour les Garçons Minimes et Cadets.
- Marques Bleues pour les Filles Minimes et Cadettes

Les départs seront publiés sur le site du CD91 la veille (www.cdgolf91.com).

6 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel, par série et catégorie, sur chaque épreuve sera effectué en score stroke play brut. (En cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

7 - REMISE DES PRIX

Il sera offert :

- 1 Prix « Brut » par catégorie et par sexe (10 prix)

8 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

9 - ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

10 - COMITE DE L'EPREUVE :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.